

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1 32 81

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE****OBJET : Budget primitif 2020 : relations internationales et affaires européennes.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Présentation et validation de la politique de relations extérieures pour l'exercice 2020 : un outil au service de la création de richesses et d'emplois sur le territoire des Bouches-du-Rhône et le territoire métropolitain.

La politique de relations extérieures de la collectivité se trouve au cœur d'une volonté politique plus globale de construction de ce que sera la « Provence de demain ». Une Provence toujours plus solidaire avec les plus fragiles, protectrice de ses traditions et de son patrimoine, créatrice d'emplois, ouverte au monde, innovante, connectée, attractive et forte de ses domaines d'excellence.

A - Objectifs :

- ✓ Renforcer l'attractivité internationale du territoire ; faire connaître les expertises, les atouts et les potentialités du territoire à l'international ; promouvoir le territoire et contribuer à y « ramener des richesses » ; attirer des talents et des organismes de référence.
Cette action « attractivité internationale » contribue, en bonne coordination avec la stratégie économique internationale déployée par les acteurs du territoire, à attirer et accompagner les investisseurs étrangers sur le territoire et à l'internationalisation des entreprises du département.
- ✓ Repositionner le Conseil départemental comme un acteur de poids dans la dynamique européenne du territoire et ce, avec un triple objectif :
 - que l'Europe soit mieux comprise des acteurs du territoire des Bouches-du-Rhône,
 - défendre ses intérêts et promouvoir notre territoire auprès des institutions européennes et nationales,
 - identifier les programmes et les financements européens pouvant bénéficier à la collectivité et aux acteurs du territoire des Bouches-du-Rhône.
- ✓ Accompagner l'Agenda 2030 et la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD) qui y sont fixés et visent à promouvoir un mode de développement durable et

inclusif, tant par un soutien accordé aux projets portés par des opérateurs que par la mise en œuvre de projets portés en propre.

B - Zones géographiques ciblées :

Dans la priorisation de ses zones d'intervention, le Conseil départemental a pris en compte la situation du département mais a également identifié les territoires à enjeux économiques (les pays sources d'investissement, de flux touristiques ou d'échanges inter-clusters).

Il développe ainsi ses actions sur trois ensembles géographiques distincts et priorisés :

- l'Europe et les pays à forts enjeux économiques,
- la Méditerranée,
- l'Afrique francophone.

C - Modes d'intervention :

- ✓ L'organisation de missions internationales.
Il s'agit de mener sur des destinations prioritaires et des zones à enjeux économiques, des opérations de rayonnement et de promotion du territoire afin de contribuer à l'attractivité de ce dernier. Cela se traduit notamment par des missions internationales associant des élus, des entreprises et des institutions locales (tourisme, culture, université...).
- ✓ La coopération institutionnelle.
Qu'elle soit européenne ou internationale, dans le cadre de projets multilatéraux ou dans le cadre d'accords bilatéraux de coopération décentralisée. Ces projets et coopérations ont pour but de répondre à des enjeux se posant identiquement sur chaque territoire partenaire, par la mise en commun de savoir-faire et l'organisation pratique de transferts de compétences entre partenaires et ce, pour un enrichissement mutuel de leurs pratiques.
- ✓ Le soutien ciblé apporté aux opérateurs du Département agissant à l'international.
De nombreux organismes et des réseaux de référence actifs à l'international bénéficient chaque année de l'accompagnement du Conseil départemental sur des thématiques de coopération-développement et d'inclusion sociale et économique.
- ✓ L'accueil de délégations étrangères composées de techniciens des administrations d'État ou décentralisées étrangères, d'élus de collectivités locales étrangères ou d'élus sur mandats européens afin de contribuer à une meilleure visibilité des atouts et des filières d'excellence du territoire, mais également des compétences de la collectivité.
- ✓ La participation aux dynamiques locales tournées à l'international, ainsi qu'aux projets structurants. Ce domaine d'action inclut notamment la dynamique événementielle.
- ✓ La mise en synergie des acteurs et des projets de la dynamique internationale du territoire des Bouches-du-Rhône, avec une attention particulière accordée au partenariat avec le Corps Consulaire, très actif sur le territoire.
- ✓ Le renforcement de la cellule Europe du Conseil départemental et la présence de la Représentation de la collectivité à Bruxelles, interface entre les Institutions Communautaires, les acteurs du territoire et l'ensemble des directions du CD13, afin d'augmenter la capacité du Conseil départemental et des acteurs du territoire à obtenir des financements européens, de défendre leurs intérêts et de positionner le Conseil départemental au cœur des réseaux européens.

- ✓ Participation à des réseaux et groupes de réflexions et d'échanges de bonnes pratiques aux niveaux européen et international.

D - Principales actions prévues pour 2020 :

- ✓ Capitaliser sur MPG2019, année de la gastronomie, en soutenant des manifestations à caractère international en partenariat avec Provence Tourisme.
- ✓ Renforcer son action européenne par la conduite de déplacements à Bruxelles organisés à des fins pédagogiques et de lobbying, par la recherche, la captation et la gestion des fonds européens (fonds structurels et fonds sectoriels), par l'étude de modalités de partenariat avec la Représentation régionale Paca présente à Bruxelles, par la mise en place d'actions pédagogiques sur le fonctionnement des institutions et des programmes européens, notamment.
- ✓ Faire valoir les enjeux et priorités du territoire dans la rédaction des programmes européens 2021-2027 et préparer la collectivité et les acteurs du territoire à la prochaine période de programmation (sensibilisation des élus, information des directions opérationnelles, formation des agents), tout en se positionnant sur les derniers appels à propositions pertinents des fonds structurels (FEDER, FSE) afin de capter les reliquats de crédits sur la période 2014-2020.
- ✓ Répondre aux obligations de publicité communautaire.
- ✓ Conforter les coopérations techniques sur des thématiques nouvelles telles que le développement durable, l'environnement et les thématiques connexes (tourisme durable, alimentation durable, ...), le numérique, l'employabilité des publics (notamment des jeunes), la Francophonie, l'attractivité du territoire, l'innovation, le tourisme et l'art de vivre, l'enseignement et la culture....
- ✓ Intensifier la coopération avec des territoires de proximité (Gênes) et refonder le contenu des actions de coopération du Département avec ses nombreux territoires partenaires.
- ✓ Contribuer aux côtés des acteurs du territoire à renforcer le positionnement du territoire métropolitain en tant que hub méditerranéen entre Europe et Afrique.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL